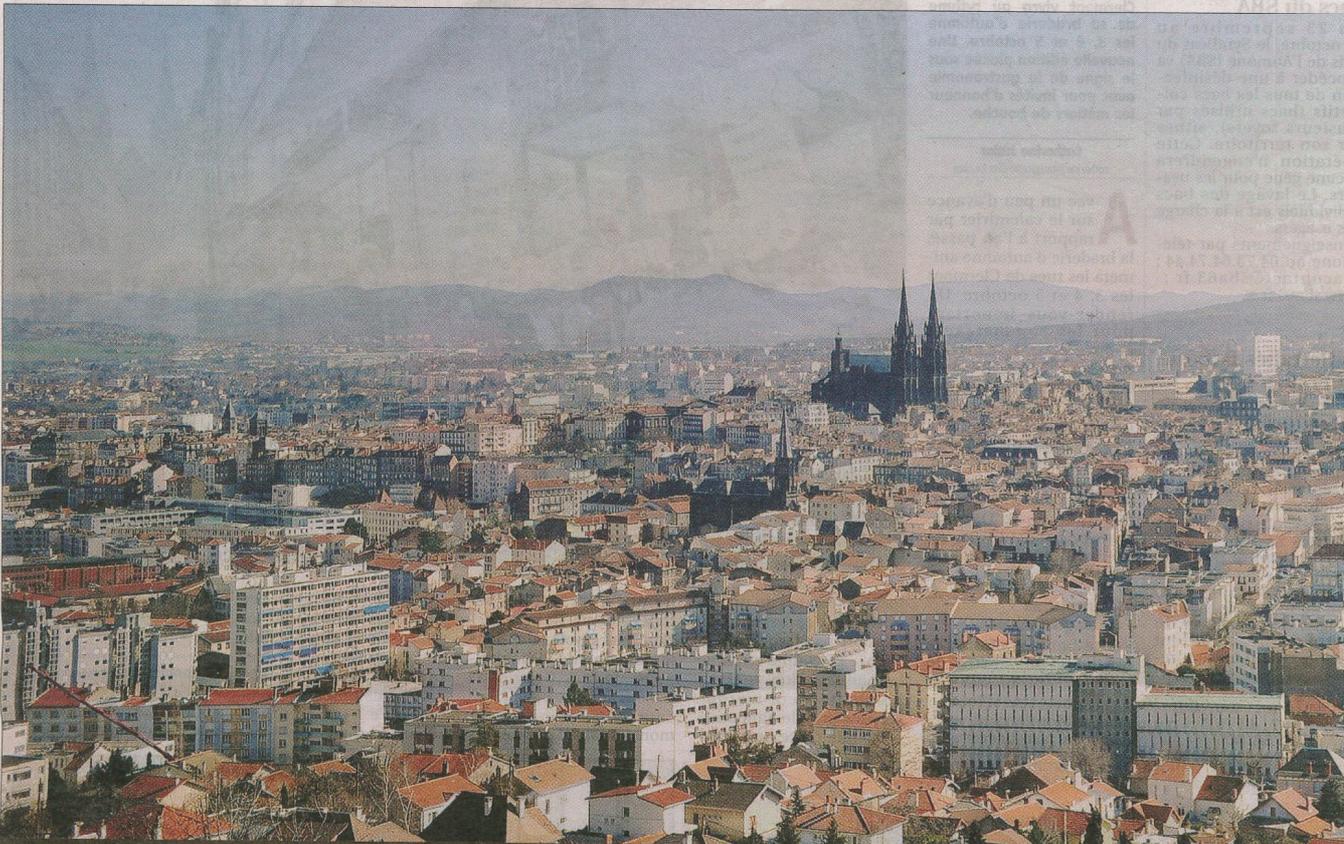




Municipales 2014

CLERMONT-FERRAND (6/6) ■ L'avenir du territoire se dessine aujourd'hui pour tenter de peser demain

Une ville en quête de métropolisation



AMBITION. « Clermont est la principale chance de l'Auvergne à l'échelle interrégionale. Elle seule peut capter de grands équipements et être équipée pour jouer un rôle à l'échelle nationale », décrit cette analyse universitaire, élaborée sous la conduite du Clermontois Franck Chignier-Riboulon. PHOTO RÉMI DUGNE

Les candidats aux élections municipales ont tous le mot « métropole » à la bouche. Une ambition qui se met en mouvement mais qui n'est pas encore en phase de concrétisation.

Cédric Gourin
cedric.gourin@centrefrance.com

« Il faut bâtir la métropole », « la métropole, c'est l'avenir », « le pôle métropolitain... » Les élus et candidats clermontois n'ont plus que ce mot à la bouche : la « métropole ». Une notion dont ils usent et parfois abusent au point de lui faire perdre tout son sens.

Clermont-Ferrand a une indéniable « ambition métropolitaine », dans laquelle sont pleinement engagés le Grand Clermont, présidé par le socialiste Dominique Adenot, et son conseil de développement piloté par Jean-Marc Monteil. Lequel, dans une semaine pour pour jour, présentera « les perspectives de développement du territoire du Grand Clermont ». Toutefois, à ce jour et à

moyen terme encore, en raison de leur taille et de leur faiblesse démographique, Clermont-Ferrand (143.669 habitants) et son agglomération (280.440 habitants) ne peuvent pas prétendre à ce statut, imposant un minimum de 500.000 habitants.

Elles ne figurent pas non plus dans le paquet des dix établissements publics de coopération intercommunale « de plus de

400.000 habitants, situés dans une aire urbaine de plus de 650.000 habitants », qui, par décret, devraient être transformés en métropole, selon les termes mêmes du projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, voté à l'Assemblée nationale fin juillet et qui doit venir en deuxième lecture au Sénat début octobre.

« Aujourd'hui, l'agglomération n'est pas au niveau des grandes villes de France », reconnaît avec lucidité l'un des candidats socialistes, l'adjoint Alain Bardot.

« Nous avons perdu vingt ans ! », s'exclame au début de l'été un élu communautaire de droite, en reprochant à la majorité de gauche de ne pas avoir soutenu, à l'époque

le projet « Arvernia » porté par l'ancien président de Région Valéry Giscard d'Estaing.

« La chance de l'Auvergne... »

Pour autant, « Clermont est la principale chance de l'Auvergne à l'échelle interrégionale. Elle seule peut capter de grands équipements et être équipée pour jouer un rôle à l'échelle nationale », décrit

une analyse universitaire, élaborée sous la conduite du Clermontois Franck Chignier-Riboulon.

Force est de constater que la volonté est là. Les actuels travaux du conseil de développement du Grand Clermont (414.000 habitants, 108 communes) et ceux ayant permis d'aboutir à l'entrée en vigueur, en février 2012, du Schéma de cohérence territoriale, en sont des démonstrations. Tout comme la détermination à capter 50.000 nouveaux habitants d'ici 2030.

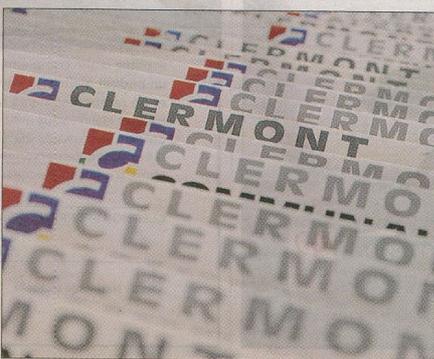
Fin juin, un autre pas a été franchi. Avec la décision, adoptée par le conseil communautaire clermontois, d'adhérer au syndicat mixte Clermont Vichy Auvergne, porté sur les fonts baptismaux en mai 2012. Avec un objectif clairement affiché : « Renforcer les relations et les synergies entre les territoires à partir de réflexions stratégiques et d'actions communes d'envergure métropolitaine ».

Clermont va accroître son influence à l'agglomération

Les élections des 23 et 30 mars 2014 passées, du fait du départ du socialiste Serge Godard, il y aura un nouveau maire à Clermont-Ferrand, mais aussi un nouveau président à la communauté d'agglomération.

Cette future gouvernance communautaire, qui devrait susciter des appétits politiques entre Clermontois et avec leurs voisins, s'accompagnera d'une nouvelle configuration politique.

En effet, ce ne sont plus 71 élus qui seront désignés par les 21 conseils



municipaux pour siéger. Toutes les villes, à l'exception d'Aubière, ayant adopté une nouvelle répartition des sièges, ce sont 89 conseillers, choisis par les électeurs par un jeu de fléchage sur les listes municipales, qui prendront place dans une assemblée actuellement en travaux pour les accueillir.

De 23 élus à ce jour sur 71, Clermont accroîtra son influence avec 39 élus sur 89. Un poids qui justifiera son choix de toujours présider aux destinées de l'agglomération. ■

➔ **A lire lundi.** Les municipales à Riom.